



Bienvenue à l'Institut Régional de Réadaptation Filière Locomoteur

Institut Régional de Réadaptation (IRR) Filière Locomoteur Centre de Réadaptation Louis Pierquin

75, Boulevard Lobau
CS 34209
54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 52 97 00

Fax : 03 83 52 98 99

Mail : accueil-nancy.irr@ugecam.assurance-maladie.fr
www.groupe-ugecam.fr/ugecam-nord-est

Vos interlocuteurs

Directrice : Stéphanie LANGARD

Directeur Adjoint : François REITHLER

Directeur Médical : Pr. Jean PAYSANT

Directrice des soins : Florence MOUREAU

Filière Locomoteur

Médecin coordonnateur : Dr. Isabelle LOIRET

Cadre coordonnateur : Christèle MARCHAL

Médecins

Dr Nadine BERTONI
Dr Baptiste CLAUDON
Dr Ange Michel DATIE
Dr Mathilde GUYOT
Dr Anne FOISNEAU-LOTTIN
Dr Benoite LASSALLE
Dr Isabelle LOIRET
Dr Amélie TOUILLET
Dr Pierrick HERBE

Une permanence médicale est assurée 24h/24h.

Moyens d'accès

Accès routier : A330 sortie « Nancy Centre »

Transports en commun : Lignes de bus 11, 13, 15, 20, 33, COROL, T2, T3, 21, C1, C2

Stations à proximité de l'établissement : Molitor (devant l'établissement), Loritz (2 min de marche), Saint-Julien (6 min de marche), Hôpital Central-Maternité (10 min de marche).

Stationnement

Un parking est mis à disposition des patients et visiteurs. Il est accessible par la rue Molitor. Les emplacements de parking et les places réservées aux personnes handicapées doivent être respectées. L'établissement décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation des véhicules sur le parking.

Votre admission

Les admissions s'effectuent du lundi au vendredi. Les formalités administratives de votre séjour seront réalisées à l'accueil dès votre arrivée. Si vous êtes en hospitalisation complète, un membre de l'équipe soignante vous accueillera et vous présentera votre chambre.

Vos soins

Un programme de soins personnalisé, régulièrement réévalué en fonction de vos besoins et de vos capacités, est coordonné par l'équipe médicale et pluriprofessionnelle. Pour une prise en charge optimale, nous vous remercions de respecter les horaires des rendez-vous.

Identification des tenues des professionnels

Les professionnels sont identifiables par leur tenue ou leur badge :



Blouse/tenue blanche :

médecin, chef de clinique et interne, pharmacien, thérapeute, diététicien, psychologue, cadre, assistant social, secrétaire, stagiaire



Agent de service hospitalier



Infirmier diplômé d'État



Cuisinier / personnel de restauration



Aide-Soignant



Agent secteur professionnel



Vidéo surveillance

Un agent de sécurité est présent sur l'établissement. Nous vous informons également que cet établissement est placé sous vidéosurveillance pour des raisons de sécurité. Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser à l'accueil auprès duquel vous pouvez également exercer votre droit d'accès, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi du 6 août 2004.

Distributeur de boisson

Des distributeurs de boissons chaudes et froides sont à disposition au rez-de-chaussée, au 1er étage secteur rééducation et au 2e étage à la cafétéria.

Vos repas

Les menus sont affichés dans le hall d'accès à la salle à manger. Les repas sont servis du lundi au vendredi dans la salle à manger du restaurant de l'établissement, au 2e étage (sauf avis médical), aux horaires suivants :

Petit déjeuner : 7h45 - 8h15

Déjeuner : 11h45 en hospitalisation complète et 12h30 en hospitalisation en temps partiel

Dîner : 18h45 - 19h15

Les repas sont servis en chambre du vendredi soir au dimanche soir.

Lieu de santé sans tabac

L'établissement est signataire de la charte HÔPITAL SANS TABAC. Nous vous invitons à ne pas fumer dans l'enceinte de l'établissement en dehors des espaces dédiés (terrasse au 2e étage).

Culte

Toute liberté de culte est respectée dans l'établissement.

Si vous êtes en hospitalisation à temps partiel :

Des salles de repos sont à votre disposition au deuxième étage. Votre accueil et votre séjour sont coordonnés par une infirmière référente de l'hospitalisation à temps partiel.

Si vous êtes en hospitalisation complète :

Votre chambre

Tous les services comportent des chambres individuelles, équipées de téléphone et téléviseur (en location) et d'un cabinet de toilette avec douche.

Télévision

Ces prestations sont payantes. Les formalités de demande d'accès et le paiement par avance peuvent se faire à l'accueil.

WIFI

Un accès wifi peut être proposé durant la durée d'hospitalisation complète. Une demande d'accès doit être formulée auprès de l'accueil de l'établissement.

Téléphone

Vous pouvez disposer d'une ligne téléphonique directe dans votre chambre et d'un crédit de communication. Les frais de communication sont à votre charge. Les tarifs sont disponibles sur demande auprès de l'accueil de l'établissement.

Coiffeur - Pédicure

Vous pourrez choisir votre prestataire selon la liste définie à l'accueil.



Visites

Sauf avis médical contraire, les visites sont autorisées dans votre chambre :

- de 17h à 20h la semaine
- de 13h à 20h les week-ends et jours fériés

Nous recommandons à vos visiteurs :

- de respecter votre repos et celui des autres personnes hospitalisées,
- de respecter les moments de repas et de soins,
- d'éviter les visites en groupe, longues et bruyantes,
- les visites de jeunes enfants sont admises sous la responsabilité des adultes,
- de quitter la chambre pendant les soins et la visite du médecin,
- de différer leurs visites s'ils sont malades ou contagieux,
- de respecter les consignes d'hygiène (désinfection des mains, port éventuel d'un masque, etc.).

Si vous ne souhaitez pas recevoir de visite, vous pouvez le faire savoir au personnel soignant.